

# Les autorités de Plan-les-Ouates flanchent face aux rebelles

Pas de plainte contre les élus qui avaient déboulonné une colonne Morris à Arare.

Quelle tension au Conseil municipal de Plan-les-Ouates! Lors de la séance de mardi, une vingtaine de rebelles d'Arare sont présents. Dès le début, ils braquent tous ensemble un regard foudroyant sur la tribune du Conseil administratif. Le maire révèle ce soir le châtiment réservé aux cinquante Arariens qui ont déboulonné, le 10 août, la colonne Morris placée au centre de leur village.

«Nous condamnons ce type d'action qui est une forme de violence. Surtout lorsque cela émane d'élus de la commune qui ont prêté serment», commence sur un ton gaullois Alain Sauty. Parmi les conseillers municipaux, Gérard

Genecand et Pierre Gaud saisissent aussitôt leurs mouchoirs. Le premier essuie la buée de ses lunettes, le second s'éponge la nuque. «En plus, le 18 février 1992, le Conseil municipal a accepté l'aménagement du village, avec une colonne Morris placée à droite de la fontaine, par dix-huit voix et deux abstentions», ajoute le maire.

Alain Sauty poursuit alors sur un ton plus pacifiste. Il en vient à parler de la stabilité des autorités communales comme d'autres parlent de la paix des ménages. Et puis, il lâche le morceau: «Dans cet esprit, le Conseil administratif a renoncé à porter plainte». Dans l'assistance, des bouches ouvertes

trahissent une certaine stupéfaction. D'autant plus que le maire en arrive même à évoquer le maintien éventuel du monument là où il a été déposé, c'est-à-dire derrière la fontaine.

La clémence du gouvernement plan-les-ouatiens enchante le libéral Pierre Gaud et le démocrate Gérard Genecand, les deux leaders des insurrections arariennes. «Pour le Conseil administratif, le sujet est clos», déclare Alain Sauty. A tel point qu'il invite toutes les personnes présentes à boire un verre au carnotset.

Les Arariens jubilent et rentrent en vainqueurs.

Philippe Rodrik □